Modification du système d'inscription au 1er janvier 2026

À partir du **1er janvier 2026**, le système d'inscription pour les épreuves sportives dans les disciplines **saut, dressage et Promotion CH attelage** a été modifié par **Swiss Equestrain**. Désormais, il n'y a **plus de délai de clôture des inscriptions**, tel qu'il existait jusqu'à présent. En conséquence, l'évaluation dans le **système de points de gain (PG)** se fait selon une nouvelle réglementation. Pour les épreuves de loisir (gymkhana, débardage et traction) rien ne change pour les inscriptions.

Date de référence pour l'attribution des catégories
Désormais, le **jour de l'ouverture de la phase d'inscription** est déterminant comme date de référence pour l'attribution de la catégorie FM correspondante d'un concours. Le nombre de points de gain ainsi que les éventuelles qualifications sont évalués à cette date. Dans les règlements de la FSFM concernant les points de gain (PG) et les catégories, aucune modification n'a été apportée et toutes les dispositions restent inchangées.

Responsabilité des participant·e·s
Chaque participante et chaque participant est **personnellement responsable** d'inscrire son cheval dans la **catégorie correcte** (points de gain et qualifications).
Les chevaux qualifiés continueront à être publiés sur notre site internet **dès la fin juillet**, puis régulièrement **jusqu'au 24 août**.

Inscriptions au National FM
Les inscriptions pour le **National FM** seront acceptées **jusqu'au 24 août 2026 inclus**. Après cette date, la phase d'inscription sera définitivement clôturée pour des raisons organisationnelles, afin de garantir le bon déroulement de la finale.

- Le nombre de **places de départ ouvertes correspondra au nombre de chevaux qualifiés**, afin de permettre à tous les participant·e·s qualifié·e·s de prendre part à la finale.
- **Aucune nouvelle inscription** ne sera acceptée après le **24 août 2026**.
- À partir de cette date, seule la **reprise d'une place de départ à la suite d'un désistement** sera possible.
- Une **notification** peut être activée via le système d'inscription lorsqu'une place de départ se libère.

La **date prévue d'ouverture de la phase d'inscription pour le National FM 2026** sera communiquée suffisamment tôt.

Informations complémentaires
Les modifications détaillées concernant le nouveau système d'inscription sont disponibles sur le **site internet de Swiss Equestrian** :

Ce qui change dans les règlements de Swiss Equestrian en 2026